

Le samedi, les autorités résolurent de fouiller le bois à fond. Les maires du Bas et du Haut-Veznitz et du village de Dobrou-tow invitèrent leurs administrés à se mettre au service de la gendarmerie, de sorte qu'on forma un cordon d'environ cent personnes, qui prit le bois dans sa largeur, sous la direction des gendarmes. Vers 9 heures, on entendit un cri : *Jésus, Maria, la voici !* C'était un écolier de Dobrou-tow, le petit Jirku, qui venait de découvrir le cadavre dans un fourré, tout près du chemin, caché sous des feuilles et des branches. Les gendarmes se postèrent auprès de l'endroit funèbre, baïonnette au canon, et la justice fut avertie de la trouvaille. Quelques instants plus tard, une Commission judiciaire se transportait sur les lieux pour procéder aux constatations.

Le dessin ci-dessous représente le conseiller de justice Reichenbach, le Dr Prokesch, quelques fonctionnaires, les gendarmes avec leur carabine à baïonnette et leur pittoresque chapeau à plumet, la mère de la victime en costume des paysannes de Bohême, dont le mouchoir servant de coiffure rappelle nos paysannes du midi de la France.

On constata que la jeune fille avait de fortes contusions à la tête, que ses habits avaient été violemment déchirés, qu'elle reposait la face contre terre, que des branches et des feuilles avaient été placées sur le corps pour le dissimuler aux regards. Ces premières constatations étant faites, le magistrat ordonna à l'un des assistants, le nommé Harazek, de prendre le corps et de le déplacer.

Alors, un cri d'horreur et d'épouvante sortit de toutes les bouches : la tête de la victime, qui ne tenait presque plus au tronc, tomba par terre : à la vue de cette terrible incision, tout le monde s'écria : *Agnès a été koschérée*. On sait ce que signifie *koscher* dans la langue rituelle des Juifs. Les assistants voulaient dire qu'Agnès avait été saignée à la manière juive, c'est-à-dire de façon que tout le sang s'écoule.

Et de fait, le corps, tout blanc, ne paraissait plus contenir une goutte de sang ; chose plus extraordinaire, à part quelques gouttes de sang tombées sur l'herbe, quelques taches aux habits et aux cheveux de la victime, on ne voyait de sang nulle part. Où est le sang, se demanda-t-on ?

L'autopsie, qui eut lieu peu après, établit qu'il ne restait, en effet, presque pas de sang dans les veines et canaux de la circu-